Regu le 19/12/2019

30/2019

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON Séance du 18 décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf le 18 décembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

<u>Présents</u>: DESMAISON Bruno - DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - HO THAM KOUIE Sandra RAMALHO Irène - ROUX Marie-Elisabeth - VEYSSIERE Sylvie.

Absent excusé : DOMINGIE Noël - -

Convocation du 02/12/2019

Nombre de conseillers en exercice : 08 - Nombre de présents:-07- Nombre

de votants 07

Objet: CONVENTION SPA - Année 2020

Mr le Maire fait part au conseil municipal du courrier de la SPA 24 concernant la convention de service fourrière de la commune.

Pour : 7 Contre :0 Abstention : 0

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- Autorise le Maire à signer la convention fourrière avec la SPA 24.

Fait et délibéré à Biron, le 19/12/2019 Le Maire

Bruno DESMAISON